

4^{me} ANNÉE - N° 11 - TRIMESTRIEL

OCTOBRE 1959

Matem

BULLETIN DE LIAISON DE

LA

KOUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A. I.
EN FRANCE



Reconnue d'Utilité Publique — Décret du 25 Février 1958 - J. O. du 1^{er} Mars 1958

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

Monsieur le Général d'Armée A. Guillaume.
Monsieur le Général G. Leblanc, ancien commandant du 1^{er} G.T.M.
Monsieur le Général Boyer de Latour, ancien Cdt du 2^e G.T.M.
Monsieur le Général Massiet du Biest, ancien Cdt du 3^e G.T.M.
Monsieur le Général Parlange, ancien Cdt du 4^e G.T.M.
Monsieur le Général Gautier, ancien Cdt du 4^e G.T.M.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président Honoraire : M. le Colonel Flye Sainte-Marie.
Président : M. le Général Gautier.
Vice-Président : M. Michel Bouïs.
Secrétaire-Général : M. Georges Crochard.
Secrétaire-Adjoint : M. Jacques Oxenaar.
Trésorier : Gervais

MEMBRES DU CONSEIL :

a) *Membres élus* :

PARIS

M. le Colonel Bertiaux, M. le Colonel Betbeder.
MM. Michel Bouïs, Cdt Chapellier, Crochard, Oxenaar, Tournié, Vignetta,
MM. le Lt-Colonel Debril-Loiseau, le Commandant Aléon, le Capitaine Sornat, Capitaine Boudet, Capitaine Rinjonneau, Capitaine Aubier.

b) *Membres de droit* :

M. le Président de la Section d'Alger : M. le Colonel Cozette.
M. le Président de la Section de Corse : Commandant Marchetti-Leca.
M. le Président de la Section de Bordeaux : M. Ratel.
M. le Président de la Section des Vosges : M. Feuillard.
M. le Président de la Section de Lyon : le Colonel Le Page.
M. le Président de la Section du Sud-Est : (section en voie de création).

COMPOSITION DES COMMISSIONS DU BUREAU

Commission du Musée de Montsoreau :

Gl Aunis, Colonel Bertiaux, Capitaine Boudet, Georges Crochard.

Commission financière :

Colonel Betbeder, Capitaine Sornat, Michel Bouïs, Georges Crochard,
Jacques Oxenaar

Commission Boulouris :

Général Gautier, Georges Crochard, Albert Tournié,
Colonel Tivolle, Commandant Chapellier.

SECRETARIAT

33, rue Paul-Valéry - PARIS (16^e)

G.C.P. PARIS 8813-50 - TEL : KLE 20.24

PERMANENCE : Mardi et vendredi (à la place de samedi), de 15 à 18 h.

RÉUNION AMICALE : Tous les derniers Jeudis de chaque mois, de 18 à 20 heures au Club de "RHIN & DANUBE" 33 rue Paul Valéry - PARIS (16^e).

CORRESPONDANCE : Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire Général de la Koumia, 33, rue Paul-Valéry - PARIS (16^e).

VŒUX POUR 1960

Le Général GAUTIER, Président de la Koumia,
Le Comité de la Koumia,
Les Membres du Bureau

adressent

*à toutes les Veuves et Orphelins de la Koumia,
à tous les Anciens des Goums de France, du Maroc de
Corse, d'Algérie et de Tunisie, tous leurs souhaits les plus complets
de santé et de bonheur pour eux et leur Famille.*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Conseil a fixé la date de l'Assemblée Générale de la Koumia au samedi 16 janvier 1960, à 17 h. 30, au siège social de l'Association : 33, rue Paul-Valéry, Paris-16°.

Nous prions nos camarades de venir très nombreux ; nous avons choisi un samedi pour leur permettre de se libérer.

Il n'y aura pas, cette année encore, de renouvellement du Conseil (15 membres). Ceux-ci, selon les Statuts, ayant été élus pour quatre ans au cours de l'Assemblée générale du 21 décembre 1957.

Seuls les membres du Conseil qui seraient éventuellement démissionnaires seront remplacés. Nous demandons aux Camarades membres du Conseil se trouvant dans ce cas, de bien vouloir se faire connaître et à tous les autres, de bien vouloir nous dire ceux qui se proposeraient de prendre leur place.

Le Bureau, par contre (5 membres élus pour deux ans) sera à réélire par les membres du Conseil. Le Bureau doit être obligatoirement choisi parmi les membres du Conseil.

Comme d'habitude, un repas amical, pris au cercle de Rhin et Danube, clôturera cette réunion. Nous espérons que vous y assisterez accompagnés naturellement de vos épouses.

BULLETIN N° 1

Plusieurs de nos camarades ont manifesté le désir d'avoir la collection complète des Bulletins de la Koumia. Or, il leur manquait le n° 1 qui, à l'époque, avait été simple ronéotypé.

Le Conseil a donc décidé de faire réimprimer ce Bulletin n° 1.

Il sera envoyé à tous les adhérents de l'Association, en même temps que le n° 11.

PRIX DE LA COTISATION

Par décision du Comité de la Koumia, le prix de la cotisation est porté de Fr. 500. — à Fr. 1.000. — à dater du 1^{er} juillet 1959, sans effet rétroactif.

Le versement de la cotisation donne droit au service du Bulletin de Liaison.

Les MEMBRES A VIE qui désirent s'abonner au Bulletin de Liaison paieront, à dater du 1^{er} janvier 1960, la somme de Fr. : 500. — par an.

Tous nos adhérents savent combien est nécessaire, pour la vie d'une Association qui a à cœur de s'occuper d'œuvres sociales en faveur des familles de ses disparus, la rentrée des cotisations, comprendront les raisons légitimes du nouveau tarif ; nous les remercions à l'avance de leur esprit d'entraide.

RECRUTEMENT DE NOUVEAUX ADHÉRENTS

Dans le précédent numéro, comme dans celui-ci, vous avez trouvé deux bulletins d'adhésion. Si chacun pouvait seulement amener un ou deux nouveaux camarades (ce qui, pour la plupart d'entre nous, est certainement très facile), nous doublerions ou triplerions notre effectif, ce qui reste un de nos buts immédiats.

Pour augmenter notre crédit auprès des pouvoirs publics ou des entreprises privées, aussi bien que pour faciliter la portée de notre action quand il s'agit de défendre une cause ou des intérêts communs ou particuliers, il importe que nous soyons non seulement unis, mais nombreux.

La gestion de notre Trésorerie parfois si délicate, s'en trouverait en même temps bien améliorée.

Que chacun de nous fasse vraiment un effort dans ce sens pour le plus grand bien de tous. Nous les en remercions à l'avance.

Paiement de l'Indemnité de fin de Service aux Anciens Officiers des A. I. du Maroc

Le Gouvernement Marocain ayant cessé d'assurer le paiement des indemnités de fin de service auxquelles pouvaient prétendre les Officiers des A. I., l'Etat Français a décidé d'accorder une avance de 98 % du montant de l'indemnité due aux fonctionnaires français y ayant droit.

Les intéressés doivent envoyer, dans les meilleurs délais, au **Cabinet Militaire - Services administratifs de l'Ambassade de France à Rabat :**

1° une nouvelle demande d'indemnité de fin de service signée, en se référant à la lettre n° 66.287 du 6 août 1959 du Ministère des Finances et des Affaires Economiques — Direction de la Comptabilité Publique ;

2° Une déclaration sur l'honneur que cette indemnité n'a pas été perçue et qu'elle sera éventuellement restituée au Trésor Français en cas de paiement ultérieur de la part du Gouvernement Marocain.

La Koumia se réjouit de l'issue favorable donnée enfin à cette question qui intéresse de nombreux camarades.



Intégration dans la Fonction Publique Française des anciens Agents des F. A. du Maroc

Dans notre Bulletin n° 9 d'avril 1959, nous rendions compte succinctement de nos premières interventions auprès des services compétents et des démarches que nous avons l'intention de faire, pour aider nos camarades dans leur reclassement et leur recasement en France. A la suite des audiences qui nous ont été accordées et des nombreuses correspondances que nous avons échangées avec le Ministère des Affaires Etrangères (Direction des Affaires Marocaines et Tunisiennes), la situation à l'heure actuelle peut être résumée de la façon suivante :

Les anciens agents des F.A. paraissent avoir été mal informés des conditions qui leur étaient réservées lors de leur intégration dans les services de la métropole.

Le 1^{er} juin 1957, s'est réunie à Paris, la Commission Centrale d'Intégration dont la constitution était prévue en application des termes du Décret du 6 décembre 1956 (« J. O. » du 7-12-56) portant règlement

VOS VACANCES A LA COTE D'AZUR.



La Maison des Goums vous attend avec votre famille.

BOULOURIS (Var)

INTÉGRATION dans la FONCTION PUBLIQUE des ANCIENS AGENTS des F.A.

d'administration publique pour l'application de la loi du 4 août 1956 (« J. O. » du 7-8-56) afin de fixer les conditions dans lesquelles pourrait se faire l'intégration dans l'administration métropolitaine des Agents des Forces Auxiliaires.

A cette séance, participaient à titre de conseillers techniques, des agents des F.A. délégués du Maroc par leurs camarades. Il en est résulté les concordances d'emploi qui ont été acceptées sans que les représentants présents n'aient formulé, semble-t-il, de réserves.

Aux observations faites à ce sujet, il a été répondu par la Direction des Affaires Marocaines et Tunisiennes :

« Les correspondances prévues suivant leur grade pour les Agents des Forces Auxiliaires ont été adoptées conformément à la loi du 4 août 1956, et au Décret du 6 décembre 1956 par la Commission Centrale d'Intégration à laquelle participaient des représentants de l'Ambassade de France au Maroc et des délégués du personnel intéressé. Ces correspondances ont donc été régulièrement examinées et établies avec toutes les garanties légales et les arrêtés inter-ministériels de l'avis de la Commission Centrale n'ont fait l'objet d'aucune réclamation ou recours officiels. »

Les réclamations ou recours dont il est fait état ci-dessus étaient possibles dans un délai de trois mois maximum suivant la parution au « Journal Officiel » des arrêtés de correspondance intéressant les Agents des F. A.

Les modalités de classement semblent donc bien avoir maintenant un caractère définitif, qu'il n'est plus possible de faire modifier.

En ce qui concerne la ventilation des dossiers des agents des F.A. dans les différents ministères où ils étaient susceptibles d'être affectés et les valeurs d'indices plus ou moins favorables qui en sont résultés pour les intéressés, la Direction Générale des Affaires Marocaines et Tunisiennes, dans une lettre en date du 9 avril 1959, nous a fait connaître que :

« La plupart des agents des Forces Auxiliaires ayant appris qu'ils avaient la possibilité en vertu d'un arrêté de correspondance paru en décembre 1958, d'être affectés au Département de l'Intérieur dans les Compagnies Républicaines de Sécurité, souhaiteraient quitter le Ministère où ils sont en instance d'intégration : celui des Forces Armées, celui des Anciens Combattants, ou celui des Affaires Economiques, pour rejoindre les C.R.S. afin d'y accomplir une carrière plus conforme à leurs goûts et aux fonctions qu'ils occupaient au Maroc.

« J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai fait examiner avec la plus grande attention les désirs ainsi exprimés.

« Il convient tout d'abord d'observer que les désignations pour le Ministère de l'Intérieur qui ont abouti à l'incorporation à la Sûreté Nationale de 84 agents des Forces Auxiliaires, sont le résultat d'une séance d'étude, tenue en novembre 1958 au Service du reclassement où les desiderata de ces fonctionnaires ont été examinés par leurs délégués syndicaux et par l'ancien chef du Personnel des F.A. Bien que l'administration n'ait aucune obligation en la matière, la répartition a été effectuée entre les différents Ministères d'accueil, compte tenu de leurs possibilités d'absorption et en laissant la plus grande part de décision aux représentants du personnel.

« Il n'est pas possible de revenir sur ces affectations. D'une part, le Ministère de l'Intérieur a fait connaître qu'il ne pourrait accepter de nouvelles candidatures et la Commission Paritaire qui a procédé au reclassement des intéressés a terminé ses travaux le mois dernier. D'autre part, la tâche très complexe qui incombe à cette Direction générale ne lui permet pas, quelque intérêt qu'elle porte à l'examen des cas individuels, de reprendre à tout moment le travail de ventilation qu'elle assume, chaque fois que les agents d'un cadre, particulier au Maroc, doivent être répartis entre plusieurs Administrations françaises. Une Circulaire Ministérielle du 7 janvier 1959 impose aux Ministères

d'accueil d'accepter les fonctionnaires des ex-services chérifiens que lui désigne le département, mais il en résulte que celui-ci ne peut remettre en cause ses propres décisions.

« Il ne semble pas d'ailleurs, que les anciens Agents des Forces Auxiliaires qui ont été dirigées sur le Ministère de l'Intérieur, soient tous pleinement satisfaits. S'il en est qui ont bénéficié d'une augmentation de leur indice de traitement, d'autres ont vu leur carrière révisée dans des conditions égales à celles qui ont été appliquées à leurs collègues du Ministère des Armées ou du Ministère des Anciens Combattants, ou bien encore du Secrétariat d'Etat aux Affaires Economiques. Et certains ont manifesté le regret de ne pas avoir été affectés à l'une de ces trois dernières administrations.

« Pour l'ensemble de ces considérations, je ne puis revoir un travail de répartition qui a porté sur 340 dossiers et qui, dans le cadre de la réglementation en vigueur, ouvre la possibilité à chacun des fonctionnaires en cause de poursuivre en France une carrière honorable. »

Devant la position prise par la Direction Générale des Affaires Marocaines et Tunisiennes, et après examen approfondi de la question, la Koumil, considérant le bien-fondé et l'exactitude des réponses qui lui ont été faites, estime ne plus pouvoir se faire le porte-parole d'un ensemble de revendications. Elle se réserve toutefois la possibilité d'appuyer fermement ceux de ses membres qui, s'estimant lésés pour toute autre cause que celles évoquées ci-dessus, désireraient présenter une demande d'examen supplémentaire de leur cas personnel, en particulier dans le cas précis de la reconstitution de carrière qui leur a été faite par le service qui les a intégrés. En effet, en vertu de l'article 13 du Décret n° 56-1236 du 6 décembre 1956, les intéressés peuvent faire connaître leur refus à la Commission Centrale d'Intégration sur les conditions dans lesquelles leur titularisation est envisagée, dans un délai d'un mois suivant sa notification.

De toute façon, la Koumia sera toujours à la disposition de ses membres qui désireraient faire appel à son aide, à condition cependant que les doléances présentées soient entièrement justifiées et non contraire aux conditions déjà acceptées.



L'AVENIR DE NOS ENFANTS

A — Ecoles Militaires Préparatoires d'Enseignement Général d'Armée de Terre.

Les renseignements utiles aux Parents de nos enfants et, en particulier aux Veuves de nos Camarades (programmes, débouchés, obligations, conditions d'admission, constitution et envoi de dossier, renseignements particuliers), peuvent être demandés directement par les intéressés :

- au Ministère de la Guerre (Bureau des Ecoles) ;
- au Commandant de la Subdivision dont dépendent les intéressés.

B — Ecoles de la Chambre de Commerce de Paris.

Pour les enfants de nos camarades qui ne désirent pas suivre la carrière militaire, la Chambre de Commerce de Paris (Bureau des Ecoles) 27, avenue de Friedland, Paris-8^e, donnera les adresses des :

- Ateliers-Ecoles d'orientation professionnelle et d'apprentissage ;
- Ateliers-Ecoles de Radioélectricité et électronique ;
- Ecoles de vente pour jeunes gens et jeunes filles ;
- Ecoles Commerciales de jeunes gens et jeunes filles,

et tous renseignements que les Parents solliciteront.

HISTORIQUE

des GOUMS MAROCAINS

Le Bulletin n° 7 d'août 1958 a annoncé la publication dans les Bulletins à venir, d'un Historique des Goums Marocains relevant du Maroc, dont les différents chapitres seront les suivants :

- CHAPITRE 1 — Période : 1907-1908. — Les Goums Algérien au Maroc.
Le Goum Marocain de 1908.
- » 2 — Période : 1-11-1908 à août 1914. — Pacification du Maroc.
 - » 3 — Période : Août 1913 à fin guerre 1914-1918 (1-1-1919). —
Pacification du Maroc.
 - » 4 — Période : 1918-1934. — PaPacification du Maroc.
 - » 5 — Période : 1934-1^{er} septembre 1939. — Maroc.
 - » 6 — 1-9-1939 - 1^{er} juillet 1940. — Maroc, Tunisie.
 - » 7 — Période : 1-7-1945 au 11-11-1942 (Camouflage au Maroc).
 - » 8 — Période : Novembre 1942 à fin 1945 (reprise de la guerre
et fin de la guerre 1939-1945).
 - » 9 — Période : fin 1945 à 1-10-1955. — Maroc, Indochine,
Algérie, Tunisie.
 - » 10 — Période : 1-10-1955 au 12 mai 1956. — Maroc, Algérie.

- ANNEXE I — Ordre de Bataille Général** de toutes les unités et formations de Goums Marocains, relevant du Maroc, de 1907 à 1956, savoir :
- Commandement des Goums — Casablanca — Rabat.
 - Commandement des Goums aux Armées — 1943-1946.
 - 2^e Goum — Goum de Quartier général et de commandement des Goums Marocains.
 - Inspection des Mehallas Chérifiennes — 1940-1946.
 - Contrôles Régionaux des Mehallas — 1940-1946 — Goums Hors rang.
 - Commandements Divisionnaires 1946-1956 — Sections Hors rang.
 - Brigades et demi-Brigades de Supplétifs Marocains — 1940.
 - Groupes de Supplétifs Marocains — 1940-1942 (G.S.M.).
 - Groupes de Tabors Marocains — 1943-1946 (G.T.M.).
 - Groupes de Tabors Marocains d'Extrême-Orient (G.T.M. E.O.) — 1950-1954.
 - Goums de Commandement et d'Engins G.T.M. — 1943-1946.
 - Groupements de Goums — 1940.
 - Tabors Marocains et Chérifiens — 1940-1956.
 - Goums de Commandement et d'appui de Tabors (G.C.E. et G.C.T.).
 - Goum Marocain « Capitaine Huot » — 1908.
 - Goums (N° 1 à 345 — Goums Bis n° 1 à 6).
 - Divers : Goums de Commandement et de Passage — Goums de Police — Formations de dépôt, 1943-1946.

HISTORIQUE DES GOUMS

ANNEXE N° 2 — Tableaux numériques des pertes des Goums Marocains :

Maroc — Guerre 1939-1945 (Maroc — Tunisie — Corse — Ile d'Elbe — Italie — France — Allemagne) — Indochine — Algérie — Maroc.

ANNEXE N° 3. —

Citations collectives obtenues par les unités diverses de Goums Marocains (Goums Marocains — G.T.M. — Tabors — Goums) — (Maroc — Guerre 1939-1945 — Indochine — Algérie).

ANNEXE N° 4. —

- Notices historiques d'Unités (Goums — puis Tabors — puis G.T.M.) donnant les renseignements ci-après non limitatifs :
- Date de création de l'Unité.
 - Postes successifs occupés.
 - Régions successives d'emploi.
 - Eventuellement Tabors et G.T.M. de rattachement.
 - Noms des Commandants successifs de l'Unité.
 - Noms des Officiers — Sous-Officiers français d'encadrement.
 - Historique succinct :
 - Participation aux opérations.
 - Faits d'armes collectifs ou individuels particuliers à l'Unité.
 - Anecdotes diverses.
 - Récompenses (collectives et individuelles).
 - Divers :
 - Recrutement le plus important.
 - Réalisations civiles (postes — pistes — infirmeries — souks — points d'eau, etc... Participation à des missions d'intérêt général, etc...).



Evidemment, il paraîtrait logique de commencer cette publication suivant l'ordre donné au sommaire ci-dessus mais pour parler le même langage dès le début, et, fidèle à notre principe déjà exposé de provoquer les rectifications et mises au point de certains de nos camarades, nous donnerons d'abord « l'Etat Civil » de chaque Goum. Ces fiches d'Etat Civil sont très simples d'ailleurs, la partie historique n'apparaissant que dans le texte des chapitres n° 1 à 6, et, dans les notices historiques d'Unité, notices qui, nous l'espérons, seront largement alimentés par les envois d'anciens Officiers, Sous-Officiers ou gradés français d'encadrement de nos Goums Marocains.

Nous sommes heureux de pouvoir dire que notre excellent camarade, le Commandant JOUIN, bien connu des anciens du Maroc, qui est actuellement au Service Historique de l'Armée, a bien voulu apporter sa précieuse collaboration à l'établissement de cet Historique des Goums Marocains.

Colonel P. BERTIAUX.

GOUMS (N° 1 à 345)

NOTE

Les dates exactes de création des Goums ont été difficiles à fixer. Certains Goums, dont l'autorisation de création était accordée par le Ministre à une date déterminée, n'ont été formés effectivement que plusieurs mois après.

Au contraire, d'autres ont été créés, dès réception des accords télégraphiques, les décisions régulières n'intervenant que longtemps après sans tenir compte des dates réelles de création. Les dates portées sont donc celles offrant le plus de garantie.



GOUMS MAROCAINS 1908-1956



FICHE SUCCINCTE D'UNITÉ

GOUM MAROCAIN

(Formé après autorisation ministérielle n° 150
du 9 septembre 1908.)

- Capitaine HUOT, Commandant.
- Lieutenant DONAFORT, Commandant le 1^{er} Peloton.
- Lieutenant HOLTZ, Commandant le 2^e Peloton.
- 4 gradés français.
- 4 gradés algériens d'Encadrement.
- 100, puis 200 Cavaliers des tribus Ouled Zaïane, Ouled Harriz, Berrechid, etc...
- Formé le 15 septembre 1908 à Casablanca.
- Supprimé le 30 novembre 1908 à Casablanca.

1^{er} GOUM

- Créé le 1^{er} novembre 1908 à Bou Beker (près d'Azemmour).
- Dissous le 1^{er} novembre 1945 en rentrant d'un détachement en Algérie.

HISTORIQUE DES GOUMS

- Recréé le 1^{er} janvier 1946 à Tindouf (Sahara Algérien) avec des éléments du Goum Algérien dissous.
- Déplacé de Tindouf à Ksiba (Tadla) le 1^{er} mai 1951 — devient 1^{er} Goum porté.
- Passe aux Forces Armées Royales Marocaines pour devenir 6^e Compagnie du 6^e Bataillon (Kasbah-Tadla).

— **Principaux postes tenus par le 1^{er} Goum :**

Mazagan	1912
Boujad	1914
Sidi-Lamine	1916 - 1918
Khénifra	1920
Aït Issehak	1924 - 1928
Bou Ferda (Tadla)	1931 - 1933
Kebbab	1934 - 1945
Tindouf avec détachements à Bir- mogreb — Aïn Betili — Chegga	1946 - 1951
Ksiba	1951 - 1956

1^{er} G O U M Bis

- Créé le 1^{er} novembre 1911 à Meknès, issu du 1^{er} Goum.
 - Devenu 7^e Goum le 1^{er} septembre 1912.
- En fait, les Goums bis se sont séparés avant le 1^{er} septembre 1912 de leur Goum père, mais leur date de création officielle comme unité indépendante paraît bien avoir été le 1^{er} septembre 1912. Ceci paraît être exact pour les 6 Goums bis et ne sera pas répété plus loin.



2^e G O U M

- Créé le 1^{er} novembre 1908 à la Kasbah des Ouled Saïd (Chaouïa).
- Goum de Commandement des Goums Marocains (ou Goum de Quartier Général) le 15 juin 1943.
- Dissous le 1^{er} mai 1946 à Rabat, au moment de la dissolution du Commandement des Goums Marocains des Armées (1).
- Recréé le 15 janvier 1951 à Arbaoua (Territoire d'Ouezzane) par transformation du 102^e Goum de Cavalerie en Goum Porté (2^e Goum Porté).
- Supprimé le 12 mai 1956 à Arbaoua, Territoire d'Ouezzane (Région de Rabat).
- Passe aux Forces Armées Royales Marocaines pour devenir 4^e Compagnie du 10^e Bataillon à Ouezzane.

— **Principaux postes tenus par le 2^e Goum :**

Ben-Guerir (Marrakech)	1912
Kelaa des Sgharna (Marrakech)	1914 - 1918
Azilal	1918 - 1933
Zaouïa Ahansal	1933 - 1936
Arbaoua (Ouezzane)	1937 - 1941
Souk el Arba du Gharb	1941
Aïn-Frinina (Rabat)	1941 - 1943
Arbaoua (Ouezzane)	1951 - 1956

2^e G O U M Bis

- Créé le 1^{er} novembre 1911 à Fort Petitjean, issu du 2^e Goum.
- Devenu 8^e Goum, le 1^{er} septembre 1912.

(1) L'ordre de dissolution n^o 4.855 DHP7 - 4 porte « 2^e Goum » — Goum du Quartier Général et de Commandement des Goums Marocains.

HISTORIQUE DES GOUMS

3° GOUM

- Créé le 1^{er} novembre 1908 à Ouled Sidi Ben Daout (Settat).
- Affecté au 4^e Tabor (à Sefrou) le 1^{er} février 1944.
- Dissous le 1^{er} septembre 1944 (avec le 4^e Tabor) en arrivant aux armées (à Ajaccio).
- Recréé le 1^{er} janvier 1945 à AinFrienina (région de Rabat) (Goum de Cavalerie).
- Dissous le 1^{er} décembre 1945.
- Recréé le 1^{er} novembre 1948 (par changement de numéro du 68^e Goum à N'Keila (région de Rabat) (11^e Tabor).
- 11^e Tabor : Indochine — Départ le 16 juillet 1950 — Retour le 18 août 1952.
- Maroc — Quitte le 11^e Tabor 8^e Tabor : Décembre 1952 - avril 1953.
- Supprimé le 11 mai 1956 à Tounfite (région de Meknès).
- Passe aux Forces Armées Royales, pour devenir 2^e Compagnie du 7^e Bataillon.

— Principaux postes tenus par le 3^e Goum au Maroc :

El Borouj (Chaouïa)	1912
Dar Ould-Zidouh	1913 - 1920
Sidi Lamine	1920 - 1923
Ksiba (Tadla)	1924 - 1934
Tafrant (Fez)	1937 - 1944
Sefrou	1943 - 1944
AïnFrinina (Rabat)	1945
Tounfit (Meknès)	1954 - 1956

3° GOUM Bis

- Créé le 1^{er} novembre 1911 à Medya (Port Lyautey) issu du 3^e Goum.
- Devenu 9^e Goum le 1^{er} septembre 1912.



4° GOUM

- Créé le 1^{er} novembre 1908 à Kasbah ben Ahmed (Chaouïa).
- 3^e Tabor : Tunisie — Italie — France — Allemagne, 1942-1945.
- Quitte le 3^e Tabor le 31 août 1951.
- Supprimé le 12 mai 1956 à El Kebbab (Cercle de Khénifra — Région de Meknès).
- Passe aux Forces Armées Royales pour devenir 2^e Compagnie du 4^e Bataillon (Khénifra).

— Principaux postes tenus par le 4^e Goum au Maroc :

Ben Ahmed	1908 - 1912
Boujad	1913 - 1919
Zaouïa Cheikh (Tadla)	1929 - 1924
Taghzirt (Tadla)	1925 - 1930
Tiffert (Tadla)	1932 - 1937
Zaouïa Aït Issehak (Tadla)	1937 - 1943
El Kebbab	1945 - 1951

4° GOUM Bis

- Créé le 1^{er} novembre 1911 à Souk el Arba du Gharb, issu du 4^e Goum.
- Devenu 10^e Goum le 1^{er} septembre 1912.

HISTORIQUE DES GOUMS

5° G O U M

- Créé le 1^{er} novembre 1908 à Camp Boucheron (Chaouïa).
- Fait partie du XI^e Tabor à Nkheila (Rabat) à partir du 1^{er} novembre 1948 comme 5^e G.C.A.T.
- Part en Extrême-Orient le 11 juillet 1950.
- Dissous à partir du 7 octobre 1950.
- Recréé le 16 décembre 1952 et affecté au 8^e Tabor à Zaouïa Aït Issehak (Région de Meknès).
- Quitte le 8^e Tabor pour Azilal en février 1954.
- Affecté de nouveau au 8^e Tabor en Algérie (Aurès) le 1^{er} décembre 1955 — Rentre au Maroc en mars 1956.
- Dissous le 12 mai 1956 à Skhirat (Rabat).

— Principales garnisons successives du 5° Goum au Maroc :

Boucheron (Chaouïa)	de 1908 à 1911
Camp Marchand (Rabat)	1912
Camp Christian (Rabat)	de 1913 à 1916
Moulay Bouchta	de 1917 à 1920
Agelmous	de 1920 à 1928
Bou Draa (Région de Meknès)	de 1923 à 1927
Bou Mia (Région de Meknès)	de 1928 à 1931
Tounfit (Région de Meknès)	de 1932 à 1948
Camp Christian	1948
Aït Issehak	1950 - 1952 - 1954
Azilal	1954 - 1955

5° G O U M Bis

- Créé le 1^{er} novembre 1911 à Tiflet (Région de Rabat), issu du 5. Goum.
- Devenu 11^e Goum le 1^{er} septembre 1912.



6° G O U M

- Créé le 1^{er} novembre 1908 à Camp Boulhaut (Chaouïa).
- Goum Mixte de 1946 à 1956 (2 sections d'infanterie — 2 pelotons à cheval).
- Supprimé le 12 mai 1956 à Mokhisset (Territoire d'Ouezzane).
- Passé aux Forces Armées Royales Marocaines pour devenir 2^e Compagnie du X^e Bataillon à Ouezzane.

— Principaux postes tenus par le 6° Goum au Maroc :

Camp Christian	1909 - 1916
Oulmès	1917 - 1918
Arbaoua	1918 - 1919
Ouled Allal	1920 - 1924
Mokrisset	1925 - 1956

6° G O U M Bis

- Créé le 1^{er} novembre 1911 à N'Keila (région de Rabat), issu du 6° Goum.
- Devenu 12^e Goum le 1^{er} septembre 1912.

HISTORIQUE DES GOUMS

7° G O U M

- Créé le 1^{er} septembre 1912 à Meknès, par changement de numéro du 1^{er} Goum Bis.
- Dissous le 1^{er} décembre 1946 (au retour de son détachement en Algérie).
- Recréé le 1^{er} juin 1951 à Mzefroun (Territoire d'Ouezzane) par changement de numéro du 52^e Goum.
- Affecté au 5 Tabor — Indochine, mai 1952-juin 1954.
- Supprimé le 12 mai 1956 à Ifrane de l'Anti-Atlas (Région d'Agadir).
- Passe aux Forces Armées Royales Marocaines pour devenir la 5^e Compagnie du 9^e Bataillon à Agadir.

— Principaux postes tenus par le 7° Goum au Maroc :

Aïn Leuh	1912 - 1919
El Hammam	1920 - 1923
Bekrit	1924 - 1930
Gueffifat (confins A.M.)	1931
Aghbalou N'Kerdous (Tafilalet)	1932 - 1939
Arbaoua (Ouezzane)	1939 - 1945
Mzefroun (Ouezzane)	1951 - 1952
Ifrane Anti-Atlas (Agadir)	1954 - 1956



8° G O U M

- Créé le 1^{er} septembre 1912 à Petitjean, ex Sidi Khacem (Gharb), par changement de numéro du 2^e Goum Bis.
- 6^e Tabor : 1943 - 1944 - 1945 : Corse — Ile d'Elbe — France — Allemagne.
- Dissous le 1^{er} mai 1946 (avec 6^e Tabor retour d'Allemagne).
- Recréé le 1^{er} novembre 1948 à N'Kheila (XI^e Tabor) par changement de numéro du 27^e Goum.
- Quitte le XI^e Tabor le 1^{er} octobre 1952 à Boulemane (territoire de Sefrou).
- Supprimé le 12 mai 1956 à Ouarzazate (Région de Marrakech).
- Passe aux Forces Armées Royales Marocaines, pour devenir Compagnie de Commandement et d'Appui du 5^e Bataillon à Marrakech.

— Principaux postes tenus par le 8° Goum au Maroc :

Petitjean (Gharb)	1908 à 1914
Aïn Defali (Ouezzane)	1914 à 1922
Tounfite (Fez)	1923 à 1930
Zerkane (Tadla)	1931 à 1935
Azilal (Marrakech)	1936 à 1943
Camp Christian	1948 à 1952
Boulemane (Fez)	1953 à 1954
Ouarzazate (Marrakech)	1955 à 1956

(A Suivre)

Les Anciens des Goums et leurs familles se retrouvent avec joie
à la Maison des Goums de



BOULOURIS (Var)

La Saison à Boulouris

La saison 1959 de Boulouris a pris fin le 30 septembre.

Ont séjourné dans notre Maison des Goums, au cours de cet été, les familles :

DEBRIL, de Blois; CARREAU-GASCHÉREAU, de Guerrara (Mzab); GAUTHIER, de Nice et d'Algérie; ADRIEN, de Marseille; MAZZOLENI, de Colomb-Béchar; WARTEL, de Paris; LEINEKUGEL, de Versailles; TOUSSON, de Paris; JARRIER, de Paris; CHEVALIER, du Nord; BAL, de Belley; DESRUELLE, de Soissons; GANTET, d'Algérie; LE PETIT, de Coëtquidan; CHAPLOT, de Paris; REVEILLAUD, de Paris; MATHIEU, d'Angoulême; LETONNELIER, du Mans; LEGOUIX, de Dunkerque; MARDINI, de Paris; LUGENHUL, de Bischwiller; MONTJEAN, de la Rochette (Savoie); BIARD, de Lyon; JACOB, de Rabat; JULIEN, de Saint-Maximin; VIGNETTA, de Paris; EPRY, de Toulouse; de GRAMMONT, de Saumur; LAMOURERE, d'Alger; ROULLEAU, de Marseille; PNERUCCI, de Marseille; GUIDON, d'Aix-en-Provence; JACQUINET, de Rabat; ALIX, du Mans; de KERAUTEM, d'Auxerre; VERET, d'Allemagne; SIRVENT, de Marseille; ZANTE, de Sceaux; MORIN, de Rabat; COZETTE, d'Alger.

Nos camarades, venus de tous les coins de France et d'Afrique du Nord ont été heureux de se retrouver; l'ambiance a été joyeuse et dynamique et, comme les années précédentes, la satisfaction a été générale.

J'ai reçu de nombreuses lettres venant témoigner de cette satisfaction; en voici des extraits :

.....

« Je tiens également à vous dire combien l'ambiance y était sympathique et combien j'ai été heureux de retrouver là-bas des camarades d'Afrique du Nord. Enfin, je pense ne rien vous apprendre, car d'autres avant moi vous l'ont sans doute déjà dit, en vous disant que Monsieur et Madame Rueda tiennent cette Maison d'une façon remarquable, tant par la qualité des repas qui y sont servis que par la propreté des chambres et qu'ils savent, par leur gentillesse et leur amabilité, rendre le séjour des plus agréables.

Voilà, mon Général, ce que j'ai tenu à vous écrire, sachant que vous êtes très attaché à cette œuvre et que cela vous fera plaisir d'apprendre que ceux qui y ont séjourné seraient heureux d'y retourner... »

— Et d'un autre de nos camarades :

« J'aurais voulu vous dire de vive voix toute la satisfaction que j'avais eue de passer ces deux semaines à la Maison des Goums avec ma famille. J'ai apprécié tout d'abord l'ambiance extrêmement sympathique de la Maison, ainsi que la discrétion et la bonne tenue de tous, jeunes y compris. Mes enfants (22, 20 et 10 ans) y ont fait connaissance de bons camarades et les petites sauteries discrètes du soir, sous la direction active et discrète de M. Rueda reste un de leurs bons souvenirs...

LA SAISON A BOULOURIS

« Le personnel effectue très bien son service. La table est simple et bonne.

Les prix pratiqués sont très intéressants et, pour les familles nombreuses, ce n'est pas un point négligeable. En bref, on ne peut que faire des compliments au sujet de cette organisation et, pour matérialiser ce point de vue, je vous dirai qu'avant de quitter Boulouris, j'ai retenu des places pour l'année prochaine. »

Enfin ces lignes d'un de nos camarades qui a séjourné à Boulouris en mai, un peu avant l'ouverture de la saison et dont l'opinion est très intéressante, car elle fait ressortir que, même hors saison, le séjour à Boulouris est possible et très agréable.

« Je ne saurais trop vanter le séjour extrêmement agréable que j'ai effectué, en famille, à la Maison de Boulouris en mai dernier.

Toutefois, je crois devoir vous signaler qu'il serait opportun de faire mieux connaître les possibilités de cette Maison. J'ai en effet rencontré quelques camarades qui l'ignoraient ou n'y avaient pas prêté attention.

La période printanière, hors-saison normale est particulièrement agréable. Elle convient aux ménages sans enfants ou n'en ayant que de très jeunes.

J'ai pris mes repas au Snack-Bar de l'Etoile dont j'ai été très satisfait, aussi bien en ce qui concerne les prix pratiqués que la qualité de la nourriture. Un arrangement pourrait être conclu avec cet établissement qui consentirait certainement des prix particuliers en morte saison lorsque le restaurant de la Maison est fermé.

L'accueil a été excellent, la famille Rueda extrêmement aimable et serviable. Les installations sont parfaites à mon point de vue... »



Je suis heureux de porter ces appréciations à la connaissance de tous nos camarades, espérant qu'elles inciteront ceux qui ne l'ont pas encore fait, à venir séjourner l'année prochaine dans leur Maison de Boulouris.

Les lettres reçues contiennent également des suggestions intéressantes, dont il sera tenu le plus grand compte, dans la limite des possibilités financières.

De nombreux pensionnaires ont exprimé le vœu que soit créée une salle de jeux pour les enfants, ce qui procurerait plus de tranquillité aux parents. Les quelques jours de mauvais temps qui ont marqué la fin d'août, ont fait ressortir la nécessité de cette réalisation en empêchant les enfants de sortir et en les obligeant à jouer dans la salle commune.

Je suis heureux de pouvoir annoncer à nos camarades qu'ils auront satisfaction. Pour la prochaine saison, une salle indépendante sera aménagée et réservée aux jeux des enfants. Petits et grands pourront y « dégager » et s'amuser sans gêner les grandes personnes.

DEMANDEZ RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTATION



à la Maison des Goums — BOULOURIS (Var)

à M. RUEDA, Gérant.

La Vie des Sections

PARIS

Le dimanche 28 juin a été célébré, en l'Eglise Saint-Louis des Invalides, une messe solennelle à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la mort du Maréchal LYAUTEY.

Assistaient à cette cérémonie : les représentants du Général de Gaulle, du Gouvernement et des Corps constitués de l'Etat.

Le Maréchal Juin, les Maréchaux Juin et de Lattre de Tassigny, MM. Wladimir d'Ormesson et André Maurois, de l'Académie Française, M. Pierre Lyautey, de nombreuses personnalités civiles et militaires, de nombreux Généraux et Officiers, anciens du Maroc, de la Koumia, Association des Anciens des Goums et des Affaires Indigènes du Maroc, de nombreux admirateurs du Maréchal avaient tenu à lui apporter l'hommage de leurs pensées recueillies.

Monsieur le Chanoine Thorel sut montrer la grandeur de l'œuvre coloniale du Maréchal Lyautey... « Etre Colonial, c'est aimer ». La France l'a prouvé et le prouve encore.

*
**

Nous rappelons à nos adhérents que la Koumia fait partie des Amicales associées à « Rhin et Danube » et nous ne saurions trop leur recommander chaque fois que cela leur est possible, de participer aux activités de cette grande Association amie et pour nos adhérents de Province, en particulier, de prendre contact avec ses délégués locaux.



VOSGES

Le 13 septembre 1959 et comme chaque année a eu lieu une Cérémonie du Souvenir à la Croix des Moinats.

Dans une brève allocution, notre Camarade Feuillard, Président de notre Section des Vosges a rappelé le sacrifice de nos camarades.

Une minute de silence fut observée après le dépôt d'une gerbe.

Au cours de l'année prochaine, une importante cérémonie est prévue à la Croix des Moinats où nos camarades des différentes sections seront conviés.

CORSE

8 mai. — Comme chaque année, les Anciens Combattants de Bastia font un pèlerinage au Col de Teghime où se dresse le Monument élevé à la mémoire des Goumiers du 2^e G.T.M. tombés en Corse et à l'île d'Elbe.

Le Capitaine Angélini, ancien Secrétaire Général du Monument, dépose une gerbe au nom du Président de la Koumia.

10 mai. — Le Chef d'Escadrons Marchetti-Leca, Président de la Section, est fait Officier du Mérite Combattant et décoré à Calvi, par M. Silvestrini, Président des Anciens Combattants de la Corse.

20 juin. — Un apéritif est offert au camarade Agostini, Capitaine de Réserve qui, de la Perception de Saumur, vient d'être affecté à celle de la ville d'Ile-Rousse. Les camarades Vescovali et Thomas, tous anciens du 2^e G.T.M. sont présents.

26 juin. — Le camarade Guidicelli, ancien du 3^e G.T.M. est affecté au Service des Douanes d'Ile-Rousse.

1^{er} juillet. — Le Président, accompagné par les camarades Lefrançois et Agostini, fait une visite à Mme Rièze, veuve de notre camarade, le Colonel, tué à Saint-Etienne, et à Mme Vernier, épouse du Commandant actuellement en stage d'E. de Guerre en Allemagne.

14 août. — Bal annuel de la Section Corse à Ile-Rousse.

21 août. — Mme Legoux, veuve de notre camarade tombé au Teghime, venu en pèlerinage comme chaque année, est reçue par le Président de la Section, à Lumio.

Compte rendu de « Nice-Matin » du 19-8-59 :

Ainsi que nous l'avons annoncé, le grand bal annuel des Anciens des Goums et des A.I. du Maroc, se tint, le 14 août, dans les vastes salles du Casino Empire, particulièrement décorées et mises gracieusement à la disposition des organisateurs par le directeur des établissements de l'hôtel Napoléon-Bonaparte.

L'écho de cette fête se répercute assez loin et longtemps pour qu'il soit nécessaire d'insister sur la traditionnelle réussite de celle-ci.

Présidé par le si distingué chef de l'arrondissement, M. le sous-préfet Faugeron, M^e Ambroggi, maire d'Ile-Rousse, le commandant Faurie, chef de corps des paras, et commandant d'armes de Calvi, accompagnés de leurs charmantes femmes, le bal s'ouvrait très vite, après une vibrante « Marseillaise » et la si nostalgique « Marche des Tabors ».

Le colonel Bachelot, commandant la subdivision militaire autonome de la Corse, empêché, avait bien voulu se faire excuser auprès du président de l'amicale dont il est membre comme ancien goumier.

Malgré la densité des assistants, il nous a été possible de noter la présence de MM. Pietri, directeur des Etablissements N.-Bonaparte et de l'agence Transatlantique ; M. Paoli, professeur de français au lycée de Madrid et Mme ; M. et Mme Frederucci et Mlle, doctoresse, de Marseille ; M. et Mme Apeyre, de Paris, aussi sympathiques que fidèles à nos réunions ; de M. Messenger et Mme ; M. et Mme Fioravanti ; M. l'ingénieur des T.P. et Mme Landriny ; M. le docteur Orsoni ; M. Antoniotti, Mme et Mlles de Belgodère ; Mlle Josette Pidinelli, de Lumio, etc., et combien d'autres, toutes charmantes, personnes qu'il nous est impossible de nommer, faute de place.

La famille des Anciens du Maroc, des Goums et des A. I., particulièrement importante cette année, était représentée par le commandant Martin et Mme, de Bastia ; le commandant Moretti, Mme et Mlles, de Lumio ; Mme Kégresse, adoptée par les Goums comme par la Corse ; Mme la colonelle Maître, de Paris ; Mlle Yvonne-Renée Doncieux, ex-

lieutenant d'ambulance de la campagne d'Italie ; le capitaine et Mme Camus ; le capitaine et Mme Gouraud ; le capitaine et Mme Audoin ; M. Benedetti, percepteur à Bastia, officier de réserve ; M. Bonnet, secrétaire en chef de la sous-préfecture de Calvi ; le lieutenant Firrolini, ancien commandant du col de Teghime, etc., immense table patronnée par le président de la Koumia en Corse, trop connu pour être cité.

Nos sentiments reconnaissants vont vers toutes les aimables personnes qui nous ont honorées de leur présence, à celles qui, empêchées, ont tenu à s'excuser ou à nous adresser leur obole ; à MM. Altieri et Pietri, des Etablissements N. Bonaparte. Que toutes et tous soient assurés que, grâce à leur culte du « souvenir », les noms des héros de Teghime et de l'île d'Elbe seront bientôt gravés dans le marbre.



ALGÉRIE

De Tlemcen, dont les anciens des GTM conservent tous le souvenir puisque c'est à Tlemcen qu'eurent lieu leur mise en condition avant l'embarquement vers la Corse et vers l'Italie, le Colonel Saulay nous a envoyé le compte rendu des cérémonies qui se déroulèrent en avril dernier, à l'occasion du départ du Colonel Sirvent et de l'arrivée du Colonel Saulay, tous deux anciens des Goums et des A.I. du Maroc et membres de la Koumia.

Le cadre réduit de notre Bulletin ne nous permet pas, à notre grand regret, de reproduire intégralement ce compte rendu, ainsi que le texte des discours qui furent prononcés. Nous devons nous contenter d'en donner un résumé, trop court à notre gré.

C'est dans le cadre de la Villa Rivaud, familier aux anciens des G.T.M. depuis octobre 1944, que les Officiers des Affaires Algériennes du département de Tlemcen se sont réunis, en présence de toutes les autorités militaires pour saluer avant son départ, le Colonel Sirvent qui était à leur tête depuis trois ans et qui les quittait, appelé à d'autres fonctions à la Subdivision de Marseille.

Après une prise d'armes et une remise de décorations par le Général Bazillon, commandant la zone opérationnelle de l'ouest Oranais, autre ancien des A.I. et des Goums du Maroc, le Sous-Lieutenant Lafont, des Affaires Algériennes prenait la parole pour évoquer l'activité efficace du Colonel Sirvent et pour témoigner de l'attachement, de la confiance qu'il avait su inspirer à ses subordonnés. Il profitait de cette occasion pour évoquer également le souvenir de ceux qui, seize ans auparavant, signaient le Livre d'Or de la Villa Rivaud : le Général Guillaume et les Officiers de ces 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e groupes de Tabors Marocains » qui ont tant fait pour la gloire de nos armes en Corse et en Italie ».

Puis le Général Bazillon dit à son tour les mérites exceptionnels de cet officier d'élite qu'est le Colonel Sirvent. Dans les circonstances difficiles actuelles « il a été un chef et un exemple ». Le Général présente le chef qui le remplace, le Colonel Saulay qu'il connaît bien et qu'il apprécie pour l'avoir eu comme collaborateur à Marrakech « lors des heures douloureuses d'un Maroc que nous sentions tourner le dos à son véritable destin : l'amitié avec la France ».

Puis, après un mechoui pour les mokhaznis et un repas froid pour les Officiers, Sous-Officiers et Attachés, ce fut le départ définitif du Colonel Sirvent, emportant les regrets unanimes de ses chefs et de ses subordonnés.

LE CARNET DES GOUMS

NAISSANCES

Notre Vice-Président Michel BOUIS nous fait part de la naissance de son troisième petit-fils, Frédéric GARBIT, le 25 août 1959 à Lyon.

Le Capitaine et Madame Pierre ETTORI, ont la joie de faire part de la naissance de leur quatrième enfant : Marie-Catherine-Jeanne-Antoinette (S.P. 88.635).

Le Capitaine et Madame Charles ZOPPIS ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Jacques (Préfecture de Constantine).

Le Colonel BERTIAUX (93, rue de Miromesnil à Paris), nous fait part de la naissance de son quatrième petit-fils, Jean-Michel BERTIAUX, fils de Bernard BERTIAUX, qui s'ajoute à un autre fils dans le même foyer, et deux autres petits-enfants chez son fils Jean, Lieutenant au 1^{er} Spahis, Chegim de Boghoul, Sud-Algérie.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de bonheur à leurs enfants.

MARIAGES

Nous apprenons le mariage de Mlle Anne-Marie COZETTE, petite-fille du Lt-Colonel COZETTE, Président de la Section de la Koumia à Alger, avec le Lieutenant Jacques BOTTRIE, de la 13^e D.B.L.E.

Le Chef de Bataillon et Mme Henry-Marcel DEMAÏN nous font part du mariage de leur fille Française, avec M. Claude BONAMY, qui a été célébré le 5 septembre 1959.

Le Docteur et Mme Albert CHEYROU-LAGREZE nous font part du mariage de leur fils Alain, avec Mlle Chantal HARMEL.

Notre camarade Robert DORMOIS, 62, rue Emile-Zola à Saint-Dizier (Haute-Marne), nous fait part du mariage de sa fille Bernadette avec le Sergent Lucien CHOCHOT, du 5^e Génie, qui a été célébré le 1^{er} août 1959 à Saint-Dizier.

Notre camarade Roland ROUSSEL, Capitaine en retraite, fait part du mariage de sa fille Arlette, avec M. Jacques MOURLANNE, agent de sécurité à Quillebeuf-sur-Seine, le 20 août 1959.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs souhaits de bonheur et aux parents, nos félicitations les plus vives.

**HIVER COMME ETE, EN TOUTES SAISONS,
VACANCES ET REPOS**



à la Maison des Goums à

BOULOURIS (Var)

LE CARNET DES GOUMS

DECES

Notre camarade Léonard GARRY nous fait part de la mort accidentelle de son gendre Albert HELLER, ex-entrepreneur de la Régie des Tabacs du Maroc en service à la Manufacture des tabacs de Riom.

Albert HELLER avait servi aux Goums pendant la campagne 1943-1945 comme sergent et avait été cité en Italie. Il laisse une veuve et un enfant de trois ans.

Nous renouvelons à Mme HELLER et à notre camarade Léonard GARRY l'expression de nos condoléances les plus vives.

Le Commandant PUIDUPIN nous fait part du décès de son épouse, Mme Renée PUIDUPIN, survenu à Casablanca le 11 juin 1959.

Nous prions le Commandant PUIDUPIN de recevoir ici l'expression de nos plus sincères condoléances.

Le Colonel André Materne est mort à Tanger le 18 septembre dernier, à l'âge de 80 ans.

Tous les anciens des Goums et des Affaires Indigènes apprendront avec une grande peine la disparition de ce brillant officier qui a été un de leurs « grands anciens » et dont toute la carrière fut consacrée à l'Armée d'Afrique.

Né à Paris le 17 juillet 1879, il sort de Saint-Maixent en 1903 et sert à la Légion jusqu'en 1914, en Algérie, aux Confins Algéro-Marocains où il se distingue en 1908 au combat des Beni Ouziane (prise de Bou Denib), au Tonkin et enfin, en 1912, au Maroc.

En 1914, le lieutenant Materne entre au service des renseignements et des Affaires Indigènes du Maroc où il sera nommé Capitaine en novembre et qu'il ne quittera plus jusqu'à la fin de sa carrière, si ce n'est pour un court intermède de deux ans aux Services Administratifs du Levant, de 1918 à 1920, où il fut gouverneur d'Antioche.

Il sert d'abord dans la région de Fès. Après avoir commandé les Bureaux de Renseignements d'Ain Sbitt et d'El Menzel, il est en 1917 chef du Bureau du Cercle de Sefrou où il crée et commande le 20^e Goum.

A son retour du Levant, après un bref séjour à Agadir, il crée et il commande à Gourrama, le 26^e Goum et, à la tête d'un groupe mobile de Goumiers, Mokhaznis et partisans, il défait complètement dans le Haut Ziz, en amont de Rich, la harka de Belgacem N'Gadi, l'agitateur du Tafilalet (hiver 21-22):

Chef de Bureau du Cercle sud en 1922 il crée et commande à Bou Denib, la Compagnie Saharienne du Guir et prend, en 1924, le Commandement de la Marche du Guir.

En 1925, face à l'agression d'Abdelkrim, il passe à l'encadrement de la Mehalla Chérifienne aux côtés du prestigieux Pacha de Fès, le Baghdadi; en 1926, il participe aux opérations de la Tache de Taza comme chef de l'Annexe de Mahiridja, puis, après avoir commandé l'Annexe d'Amizmiz et le Cercle d'Azilal, il est appelé à diriger le cours des Affaires Indigènes à Rabat où il est nommé Lieutenant-Colonel en 1934. Atteint par la limite d'âge en 1937, il reprend du Service en 1940 et fait à nouveau profiter le Service des A.I. de sa précieuse expérience jusqu'en 1945.

D'une personnalité très affirmée, d'une grande culture, esprit original et curieux, à la plume alerte, le Colonel Materne était un des spécialistes les plus distingués du Service des Affaires Indigènes du Maroc.

Il était Commandeur de la Légion d'Honneur et titulaire de sept citations dont trois à l'Armée.

LE CARNET DES GOUMS

Nous apprenons le décès de notre camarade, le Colonel des Affaires Militaires Musulmanes, André Carbonnier, membre de la Koumia, survenu le 20 juillet 1959 à Tournefeuille (Haute-Garonne). Il était âgé de 59 ans.

Né à Tunis le 1^{er} décembre 1899, engagé volontaire en 1917, Officier des Affaires Militaires Musulmanes en 1922, il débuta dans les postes du Sud-Tunisien : Ben Gardane, Médenine, Tataouine, puis il fut affecté en 1926 au Maroc qu'il ne devait plus quitter.

Le Bureau du Cercle de Taroudant en 1926, le Bureau de Taza Bannue en 1929, le Bureau du Territoire de Fès-Nord en 1932 furent les étapes de sa carrière avant son affectation en 1937 à la Direction des Affaires Politiques à Rabat.

En 1940, il est nommé au Cabinet Militaire du Résident Général au Maroc. Il y passera dix ans, sous les ordres de quatre Résidents Généraux (Général Noguès, Gabriel Ouaux, Eric Labonne, Général Juin); il y sera nommé Commandant en 1942 et Lieutenant-Colonel en 1949.

En 1950, il quitte la Résidence pour devenir chef du Service des Affaires Militaires Musulmanes à l'Etat-Major du Général commandant supérieur des Troupes du Maroc. Nommé Colonel en 1956, il demande sa mise à la retraite en 1957.

Il était Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Instruction publique, Commandeur du Ouissame Alaouite, du Nicham Iftikar et Nicham el Anouar, décoré de la Médaille coloniale.

Le choix dont il fut l'objet, pour remplir pendant vingt ans les plus délicates fonctions, à la Direction des Affaires politique, à la Résidence Générale et au Commandement des Troupes du Maroc, témoigne de ses exceptionnelles qualités, de sa connaissance approfondie du Maroc et des questions musulmanes et de la confiance que mettaient en lui les hautes autorités auprès desquelles il servit.

Son esprit de camaraderie et sa droiture ne lui valurent que des amis et ceux-ci ressentent douloureusement sa perte.

La Koumia présente à sa veuve, Mme Carbonnier, ainsi qu'à son neveu et fils adoptif, le lieutenant Michel Carbonnier, du 2^e Régiment Etranger de Parachutistes, ses condoléances émues.



Le sort du Capitaine MOUREAU

Le Ministère des Affaires Etrangères, Direction Générale des Affaires Marocaines et Tunisiennes, par lettre du 24 juin, a accusé réception de la lettre du 4 juin du Général Gautier, notre Président.

Dans cette lettre, il affirme que l'Ambassadeur de France au Maroc a reçu instructions d'intervenir auprès du roi du Maroc pour que le cas du Capitaine Moureau soit spécialement étudié avant sa venue en France.

LE CARNET DES GOUMS

DISTINCTIONS

Mme Jean MOULINIER a bien voulu nous envoyer la copie de la citation de son mari, le Capitaine Jean MOULINIER, mort au champ d'honneur le 25 février 1959. Nous nous faisons un devoir de la reproduire ci-dessous :

« MOULINIER Jean — Capitaine — 31^e Régiment de Dragons. Officier ardent et de la plus grande bravoure, toujours à la pointe du combat, avait déjà participé aux opérations dans les Aurès en 1955, à la tête d'un Goum marocain.

« Le 25 février 1959, dans le Talha Dramena (Secteur de Bône) poursuivant l'adversaire jusqu'au plus profond de ses repaires, a été mortellement blessé au milieu de ses hommes, entraînant son Escadron sur un terrain particulièrement difficile. Chef de guerre remarquable par sa foi, son enthousiasme et son allant, incarnait les plus pures traditions de son arme.

« Ces nominations comportent l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec palme. »

Le Docteur REMY-NERIS, Président de la Société Nationale des Médailleurs Militaires, vient d'être élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur.

Nous adressons au Docteur REMY NERIS nos plus vives félicitations.

Nous avons eu la joie de relever, dans le « Journal Officiel » des 10 et 11 août 1959, les nominations suivantes dans l'Ordre de la Légion d'Honneur d'anciens Officiers des Services des Affaires Indigènes du Maroc :

Au grade de Commandeur :

HUTINEL André-Joseph — Lieutenant-Colonel.

TERMIGNON René-Gabriel — Colonel.

LUCASSEAU Lucien-Paul-Germain — Lieutenant-Colonel.

Au grade d'Officier :

ITHIER Jean-André — Capitaine.

VALACHE Jean-Hyacinthe — Chef de Bataillon.

JOUIN Yves-André — Chef de Bataillon.

TINEL Georges-Henri-Marie — Chef de Bataillon.

GERVASY Gabriel-Jean — Chef de Bataillon.

FESTE Adrien-Gaston — Lieutenant-Colonel.

HETZLEN André — Capitaine.

DAUTREMONT Roger-Jean — Commandant.

Au grade de Chevalier (Décret « J.O. » des 14 et 15 septembre) :

GUISSET François — Chef de Bataillon.

de la PORTE des VAUX André-Marie — Chef de Bataillon.

HONORE Fernand — Capitaine.

DU BARRY Maurice-Jean — Chef de Bataillon.

ADLER Horst-Guillaume — Capitaine.

LHERNAULT Marcel, Réserve.

CHADOURNE Pierre — Capitaine.

GRAFTIEAUX Pierre — Chef de Bataillon.

PODEUR Jean-François — Capitaine.

LOMPRE Robert — Chef d'Escadrons.

LE CARNET DES GOUMS

NOMDEDEU Alexandre-Vincent — Capitaine.

GAUD Pierre-Paul — Capitaine.

DELUC Jean-Maurice — Commandant.

DEVIRAS Fernand-Louis — Commandant.

Nous adressons à tous nos camarades nos plus sincères félicitations et nous prions ceux que nous aurions éventuellement omis de citer de bien vouloir nous le signaler.

Le Chef d'Escadrons MARCHETTI-LECAS, le dévoué et actif Président de la Section Corse de la Koumia, a été fait Officier du Mérite Combattant et décoré à Calvi par le Président des Anciens Combattants de la Corse. Nous lui disons ici nos plus sincères félicitations.

Notre camarade Roger DUBUT, qui a fait don au Musée des Goums de Montsoreau, de magnifiques toiles représentant la vie des Goums dans les postes du Maroc, que beaucoup ont déjà admirées, vient de recevoir la **Mention très honorable** à la suite de sa dernière exposition au Musée de l'Armée.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations pour ce nouveau succès.

Notre camarade Roger DUBUT, qui habite à Monsec par Mareuil-S.-Belle (Dordogne) réservera toujours le meilleur accueil aux anciens des Goums qui voudront lui rendre visite dans le merveilleux pays où il a pris sa retraite. Retraite très active puisqu'il continue à produire les toiles de fleurs et de paysages qui remportent le plus grand succès auprès des touristes.

M. Roger DUBUT, Commandant en retraite, ancien du Maroc, a été fait « Goumier d'Honneur » par décision du Général GAUTIER, Président de notre Association.

M. Raymond DUPRE, Directeur Honoraire des Affaires Economiques du Maroc, est inscrit comme « Ami de la Koumia ».

CHANGEMENTS D'ADRESSES :

Les lettres adressées à nos camarades dont la liste suit, nous ont été retournées avec la mention « Parti sans adresse » ou « Inconnu » :

M. Jean CHAPELLE — Aviculteur à Cavillargues (Gard).

Adjudant MICHEL — 5^e R.T.M., Dijon.

Adjudant-Chef R. RACE — 9^e R.M., Caserne de Muy, Marseille.

Capitaine F. BECHET — S.P. 86.077.

Georges NUTTEN — S.P. 87.265.

Nous serions reconnaissant aux camarades qui les connaissent de bien vouloir leur demander de nous faire part de leurs nouveaux domiciles. Nous les en remercions à l'avance.

L'Adjudant-Chef Serge TETU (anciennement au Fort des Rousses, Jura) nous fait part de sa nouvelle adresse : S.P. 88.534 A.F.N.

Le Sergent Claude VRILLAC habite désormais : Cité des Cadres, Bâtiment 2, n° 27, Route du Mans, La Flèche (Sarthe).

ENVOYEZ VOS ENFANTS CAMPER DANS LA PINEDE



de la Maison des Goums à

BOULOURIS (Var)

LE CARNET DES GOUMS

RECHERCHE DE SITUATION.

Notre camarade Georges MAVON, ancien adjudant-chef des Goums marocains, employé aux mines de Zellidja comme chef de section du personnel musulman et des Affaires Indigènes, expulsé du Maroc et habitant 1, rue de la Liberté à Carcassonne (Aude), cherche une situation.

Prière aux camarades susceptibles de l'aider, de se mettre directement en relations avec lui; nous les en remercions vivement à l'avance.



CARNETS DE TOMBOLA DE RHIN ET DANUBE.

Nous demandons instamment à tous nos adhérents de bien vouloir acquérir des billets de Tombola de l'Association de Rhin et Danube, soit directement au siège de cette Association, soit par notre intermédiaire.

Le tirage de la Tombola aura lieu le 2 février 1960.

Nous n'insistons pas sur le bien-fondé de venir en aide à la grande Association amie qui, depuis de longues années, nous rend de précieux services, et nous attirons de plus, l'attention de tous sur le fait que notre Président d'honneur, le Général GUILLAUME, est en même temps, le Président National de Rhin et Danube.



Le fils de notre camarade Robert POULIN vient d'obtenir brillamment son diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute. Nous sommes heureux de le féliciter chaleureusement ici.

Nous invitons les membres de la Koumia et leur famille à ne pas hésiter à faire appel éventuellement aux soins de notre jeune camarade. Tous nos camarades de Paris savent avec quel courage et quelle énergie Philippe POULIN, aveugle depuis son plus jeune âge, a poursuivi en même temps ses études professionnelles et ses études de piano. Il mérite d'être aidé.



Notre sympathique camarade Robert Signeux, que beaucoup d'entre nous ont bien connu à Mekuès, alors qu'il dirigeait avec son épouse, son réputé restaurant-hôtel « Le Relais Béarnais », vient de rentrer en France pour prendre la direction du célèbre établissement « Le Gascoigne », à Hossegor.

Nous sommes sûrs qu'à l'occasion, nos camarades ne manqueront pas d'aller y apprécier son hospitalité et l'excellente cuisine de son chef, Mme Signeux.

Nos Camarades nous écrivent :

22-7-59.

« En attendant avec impatience le prochain Bulletin, je vous adresse toutes mes félicitations pour tous les renseignements qu'il nous apporte »

5-8-59.

« Ce bulletin qui sert à rester en contact avec nos camarades est une réalisation magnifique. »

14-8-59.

« Je viens d'effectuer un séjour excellent à la maison de Boulouris où j'ai particulièrement apprécié la gentillesse de l'accueil de M. et Mme Rueda, la qualité de l'installation, la vie agréable, tranquille, familiale et aussi, il faut bien le dire, la modicité du prix de pension. »

23-7-59.

« Ce matin m'est arrivé le cadeau des Goums pour les vacances de mes enfants.

« Grâce à l'Amicale des Goums, les vacances seront plus complètes, les enfants pourront ainsi rester plus longtemps en montagne. Ce sera donc pour eux, une provision de santé et de force pour l'hiver prochain.

« Aussi est-ce toujours avec émotion que je vous dis « merci » à chaque aide apportée par les camarades de leur père.

25-7-59.

« Je viens vous remercier du mandat que je viens de recevoir pour mes enfants. En une période où j'étais bien angossée, argent, opérations. Je suis vraiment sauvée ! En attendant, les enfants s'élèvent et je vous dis leur reconnaissance. »

26-7-59.

« Je m'empresse de venir vous remercier pour mes filles du mandat de vacances reçu ces jours derniers. L'Amicale sait toujours leur faire plaisir et les aider en temps opportun. »

27-7-59.

« Je suis confuse, réellement — ce n'est pas une simple formule — de la générosité de la Koumia à mon égard. Aussi je ne veux pas tarder d'un jour à vous exprimer mes remerciements très émus. Ce mandat, cet après-midi, a été une belle surprise. Je suis touchée qu'on ait pensé aux vacances de mes enfants et, plus encore que de la somme elle-même, presque trop généreuse, je vous remercie de cette marque d sympathie, d solidarité. Grâce à vous mes enfants pourront être gâtés et comme ils sont désormais ma seule joie, rien ne saurait me toucher davantage. Du fond du cœur je vous adresse un grand merci.

27-7-59.

« Comment vous remercier pour le geste si généreux que vous avez eu, en songeant aux vacances de mes enfants ?

« J'en ai été surprise autant que profondément touchée et je vous prie de trouver ici mes remerciements les plus sincères, ainsi que ma sympathie très réelle pour votre Association qui n'oublie pas ceux qui restent... »

NOS CAMARADES NOUS ÉCRIVENT

30-7-59.

« Plusieurs déplacements ces temps derniers, m'ont empêchée de vous dire plus tôt combien je vous suis reconnaissante de votre sollicitude vis-à-vis de mes trois enfants. Votre très généreux mandat vient m'aider à leur donner de belles et vivifiantes vacances et surtout nous montrer que nous ne sommes pas oubliées, et cela redonne bien du courage.

« Veuillez être mon interprète auprès des anciens des Goums et des A.I. du Maroc pour leur dire combien je les remercie du fond du cœur pour leur générosité et leur esprit de camaraderie. »

30-7-59.

« Le mandat que vous m'avez fait parvenir pour les enfants a été providentiel en cette période de vacances ; je vous demande de bien vouloir remercier le Président et tous les camarades de mon mari de leur délicate attention. »



APRES LA CEREMONIE DE MONTSOREAU :

Monsieur HEBRARD, qui fut décoré de la Médaille Militaire nous écrit :

« Un peu tardivement, mais de tout cœur, je viens vous remercier d'avoir été votre invité à votre belle manifestation du Musée des Goums à Montsoreau et aussi, avoir eu l'honneur de recevoir la Médaille Militaire des mains de M. le Maréchal de France Juin. En tant qu'ancien du R.I.C.M. (Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc), je fus enchanté de l'esprit de camaraderie qui va du simple soldat aux officiers supérieurs, et qui a fait la force et la gloire de nos braves régiments coloniaux, soit Goums, Tirailleurs et Coloniale.

« J'ai pu recueillir quelques photos qui me rappelleront cette journée qui sera inoubliable pour moi et aussi pour toute la population de Montsoreau, et dont j'en suis un représentant, auprès de M. Lemé. »

Extrait de la lettre de G. GERMAIN, 43, Grande-Rue à Nancy :

« Ces photos, sur lesquelles on peut retrouver les anciens chefs et amis, revoir les bons camarades du temps jadis, clôtureront d'une façon magistrale l'album-souvenir « Goums » puisqu'il se fermera sur la remise de la Médaille Militaire à notre grand Patron. »

Extrait de la lettre de M. R. DUBUT, artiste peintre :

J'attends avec impatience le bulletin de liaison de la « Koumia » qui va me faire revivre la bien belle journée du 24 mai à Montsoreau, qui m'a permis de retrouver une foule de camarades et de chefs perdus de vue depuis les opérations de 1929 à 33. Je me suis senti entouré d'un souvenir affectueux — et de la même pensée de ceux dont j'ai fait la connaissance. Je suis heureux de savoir que mes œuvres sont à l'abri pour toujours. Je suis reconnaissant à la « Koumia » et à ses organisateurs de la sollicitude qu'ils me témoignent. Malgré l'éloignement de la Dordogne, j'espère un jour revoir ce Musée. Il se peut que je découvre de nouveaux topo, en grattant mes fonds de tiroirs. »

PHOTOS DE LA CEREMONIE DE MONTSOREAU (cf. Bulletin n° 10).

Nous informons nos camarades qu'il nous reste en nombre restreint quelques pochettes de photographies et que cette pochette ne pourra être rééditée.

NOUVEAUX ADHÉRENTS de la KOUMIA

depuis NOVEMBRE 1958

NOMS et PRÉNOMS	ADRESSES	PROFESSIONS
AGOSTINI Antoine	27, rue Pascal, Saumur (M.-et-L.).	Agent de recouvrement
AUDOUARD Henri	8, rue du Château, Brest (Finist.).	Fonctionnaire
AUZOU Raymond	S.P. 87.774.	Adjudant
BARRIERE Maurice	Domaine de Peyrieu (Ain).	Médecin
BEAURPERE Maurice	30, rue de Miromesnil, Paris-8 ^e .	Colonel
BERNARD Alphonse	Ecole de Filles, Bône.	Professeur
BERNARD Pierre	Route de la Tremblade, Ronce-les-Bains (Charente-Mar.).	Docteur-Vétérinaire
Mme BERNOT de CHARANT	138, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14 ^e .	
BERTHON Victor	11, Rampe Valée, Alger.	Lieutenant-Colonel
BOHUON Emile	SAS de Troubia à Chéria (Algérie).	Adjoint civil
BLANCHET Georges	Les 4 Vents, Chemin Vetter, Fontaine-sur-Saône (Rhône).	Banquier
BOIVIN	SAS Fereô-Oued Amizour.	Lt des Aff. Algériennes
BONAGHERA Gilbert	Chef du Centre administratif Saharien Kenadsa, Algérie.	Capitaine
BOUCHONNEAU Raymond	Préfecture de Sétif.	Fonctionnaire
BRIAND Lucien	Villa Margeride, Chemin de la Monnaie, Montpellier.	Retraité
CARBONNIER André	Villa Eskualduna, Tournefeuille.	Colonel retraité
CARPOT Marcel	42, bld François-Grosso, Nice.	Capitaine de Réserve
CARRE Louis	SAS de Praxbourg, par St-Antoine, Algérie.	Sergent-Chef
CARUEL Adrien	242, av. du Général-Leclerc, Alger.	Agent administratif
CHABROL Armand	121, bld Grenelle, Paris-15 ^e .	Lt-Colonel retraité
CHANGOGNE André	51, allée des Demoiselles, Toulouse. E.M. de la 5 ^e Région.)	E.M. 5 ^e Région
CHARDON Jules	2, rue Plantin, Montpellier.	Colonel
CHAUVEAU Maurice	SAS de Noisy-les-Bains, Mostaganem.	Maréchal des Logis
CHERRIERE	2, rue Pasteur, Meudon (S.-et-O.).	Général
CHEYDOU-LAGREZE Albert	8, rue Victor-Hugo, Chantilly. S.P. 87.714.	Médecin
de CHILLY Bernard	S.P. 88.348.	Chef d'Escadron
CLEMENT André	Rolampont (Haute-Marne).	Agent Eaux et Forêts
COGNOT René	SAS Penthievre, Bône (Algérie).	Adjudant
CORBELIN Raoul	76, rue de l'Abbé-Groult, Paris-15 ^e .	Général
CORNIOT Robert	E.M.P. Aix-en-Provence B.-du-R.).	Sergent-Chef
GRAMCISY Pierre	10, rue de Guébriant, Paris-20 ^e .	Général
DAILLIER Pierre	12, av. Pasteur, Bagneux (Seine).	Médecin-Capitaine
DEBONNIERE Christian	SAS Tefessour, S.P. 88.269.	Adjudant
DIBOS Jean	Monsec par Mareuil (Dordogne).	Artiste peintre
DUBUT Roger	26, rue de Chartres, Neuilly-sur-Seine.	
Mme DUCRAY René	14, rue de Paris, Nice (A.M.).	Adjudant retraité
DUFRENE Roger	24, rue Meyerbeer, Nice (A.M.).	Colonel en retraite
DUNYACH J.-A.	« La Diablerie », 5, chemin de l'Enfer, Angers.	Colonel
DUPAS Pierre	Taye-Bussang (Vosges).	
Mme FERRY	10, rue St-Dominique, Paris.	Veuve de l'Adjud. Ferry
FOURNIER Aimé	Rue Ste-Catherine, Sauveterre-de-Guyenne (Gironde).	Adjudant E.M.G.A.
FROMENT Marcel	1/1 ^{er} R.T.M., Fort des Rousses, par Morez (Jura).	Inspecteur des ventes, Ets Bartissol
GIRARDOT Albert		Capitaine

NOUVEAUX ADHÉRENTS de la KOUMIA depuis NOVEMBRE 1958

NOMS et PRÉNOMS	ADRESSES	PROFESSIONS
GRANDJEAN Emile	Bâtiment AI, Cité Lescure, Oran.	Chef de Section
GRANGE	5, rue Joseph-Bara, Paris-6 ^e .	Capitaine
GROUARD Roger	SAS de Sedrata, Bône (Algérie).	Sergent
GUIGNOT André	Aff. Algériennes, Préfect. d'Oran.	Lieutenant-Colonel
Mme HOLLARD Marthe	4, Allée Ambroise-Paré, Nanterre (Seine).	
IZOARD Jean	21, rue Président-Fayre, Annecy.	V.R.P.
Mme JUSTINARD	42, rue Sibuet, Paris-12 ^e .	
LAFON Marcel	4 ^e Cie de Défense B.A.N., Khou-ribga.	Capitaine
LECOMTE Jean	40 bis, rue Cardinet, Paris-17 ^e .	Général
LE DAVAY Jean	Villa « la Michelière », 35, bld de Perpignan, Royan.	Chef de Bat. en retraite
LEFEBVRE Robert	Villa « Mamijo », Lotissement de la Source, Andernos (Landes).	Fonctionnaire rapatrié
LEINEKUGEL LE COCO Max	8, rue Albert-Joly, Versailles.	Colonel
LEJARD Albert	H.L.M. La Marine 715, Chemin Ste-Marthe, Marseille.	Fonctionnaire
LITIQUE Jean	Avenue des Casernes, Montelimar (Drôme).	Retraité
LOUIS Jean	176, rue Carnot, Bobigny (Seine).	Dr Foyer N. A.
LOUIS Pierre	6, rue Servent, Lyon.	Capitaine
Mme MAGROU	Les Galeries Mourillon, Toulon (Var).	Infirmière
MAIRE Ferdinand	Route Nationale, Anse (Rhône).	Adjudant-Chef
MALIGUE Jean	50, chem. du Juge, Ecully (Rhône).	Adjudant-Chef
MANGIN Roger	C.T.E.B., Mailly-le-Camp (Aube).	Sergent-Chef
MANSUY André	SAS de Suïar, Sous-Préfecture de Khenchela (Algérie).	Lieutenant
MARCHAL	Commandant Subdivision de l'Ar-dèche, Privas.	Colonel
MARIE Frédéric	Immeuble C.I., Canteleu Seine-Maritime).	Surveillant
MARIN CUDRAZ Antoine	SAS de Khérane, S.P. 86.078.	
MARION Jean-Joseph	4, rue Antoine-Bernoux, Allée 3, Villeurbanne (Rhône).	Fonctionnaire
MARQUET Edmond	La Madeleine, Quartier Brunet, Aix-en-Provence.	Assureur
MAZZOLENI Jean	90, av. Jean-Jaurès, Belfort.	Capitaine
MERIC de BELLEFON	E.M.8, 23, place Carnot, Lyon.	Capitaine
MONNIER Raoul	Orchamps (Jura).	Chef d'Esc. en retraite
MONTGOBERT Henri	Etat-Major de la 8 ^e Région, Lyon.	Lieutenant-Colonel
de MONTILLET Gérard	Blanquefort (Gironde).	Chef de Bat. Réserve
MOREAU de BELLAING Bertrand	151, rue du Pont, Fouchard-Bagneux (M.-et-L.).	Capitaine
MOUTIN Abel	Aff. Algériennes, St-Préfecture Aïn M'Lila.	Capitaine
MURAT Roger	69, rue Chevreul, Lyon.	Employé Banque
NICLAUSSE Marcel	S.P. 69.438.	Capitaine
PASQUIER Edouard	12, rue de la Pompe, Rennes.	Industriel
PEREY Claude	S.P. 86.508, A.F.N.	Lieutenant
PETAGNA Henri	SAS de Praxbourg, Saint-Antoine (Algérie).	Adjudant
PICHON Jean	39, rue du Dauphiné, Lyon.	
PIERUCCHI Michel	11, place Félix-Baret, Marseille.	
PINET Roger	Quartier Desaix, Clermont-Ferrand (P.-de-D.).	Sergent-Chef
PUIDUPIN René	1/1 R.T.M., Lons-le-Saunier (Jura).	Commandant

NOUVEAUX ADHÉRENTS de la KOUMIA depuis NOVEMBRE 1978

NOMS et PRÉNOMS	ADRESSES	PROFESSIONS
QUAIX Joseph	Aff. Algériennes, Délégation Générale, Alger.	
RAVAL François de ROQUETTE-BUISSON Jean	13, av. La Floride, Nice. Saint-Félix-Lauragais (Hte-Gar).	Capitaine Capitaine
ROGER Serge	SAS le Chetouane, par Descartes, (Départ. d'Oran).	Sergent-Chef
ROYER Octave SALOU Germain	10, rue du Portail-Louis, Saumur. SAS de Marceau, Arrond. de Cherchell.	Dessinateur Adjoint S.A.S.
SARRAZIN Michel Mme SCHOEN Yves	9, rue du Palais, Dijon (Côte-d'Or). 40, rue Richard-Magnet, El-Biar (Alger).	Colonel en retraite Veuve du Lieutenant
SCHOEN Paul	40, rue Richard-Magnet, El-Biar Alger.	Colonel en retraite
SERES Raymond	Chef Sect. Equestre, 4 ^e S.I.M., Bordeaux.	Adjudant-Chef
SERRE Ariste TERMIGNOT René	S.P. 87.697, A.F.N. Délégation Générale du Gouvernement, Alger.	Sergent Colonel
TERRIE Jacques	Quartier Hoche, Wissembourg (Bas-Rhin).	Capitaine
TESTE René VALETTE Robert	E.M.P., Aix-en-Provence. SAS du Djebel-Aougheb, Constantine.	Capitaine Sergent-Chef
VERRIER Joseph VITRANT Gilbert	28, rue Villeroy, Lyon. Rue de Rochefort, Argenteuil (S.-et-Oise).	Chauffeur Ministère Retraité
VULPILLIERES de REYDET WERY-PRPOTAT Adolphe	44, bld Bessières, Paris-17 ^e . 9, rue d'Angers, Châteaubriant (Loire-Atlantique).	Colonel Ingénieur
WESMAEU Jean	Route de Chaponost, Metz (Mos.).	Contrôleur Enquêtes économiques
ZERJON François	4, rue Camille-Desmoulins, Decines (Rhône).	Retraité
ZILBERMANN Max	C. M. 131, Quartier Bellecombe, Orléans.	Sergent
ZINAT Albert	20, bld de Belleville, Paris-20 ^e .	Médecin

MEMBRES de l'AMICALE du MAROC ayant adhéré à la KOUMIA

DELMAS François	Centre Nord-Africain, B. P. 94, Montbéliard.	
DELHUMEAU Jean GAULTIER Pierre	Le Prytanée Militaire, La Flèche. Ancien Champ de Foire, Graçay (Cher).	Lieutenant-Colonel Retraité
HETZLEN André LEFRANÇOIS Marcel	46, rue de Rouen, Beauvais (Oise). Villa Ogliastrì, Montée Ste-Claire, Bastia.	Capitaine Fonctionnaire
LUCASSEAU	Affaires Algériennes, Préfecture de Constantine.	Lieutenant-Colonel
NOUGUE Louis RONDA Antoine SIGNEUX Robert VALENTIN René	8, rue Maiciat, Lyon-1 ^{er} . Pézillat-la-Rivierre (P.-O.). « Le Gascogne », Hossegor (Land.). SAS Bouaudas-Boussellanne, S.P. 87.874.	Capitaine Hôtelier-Restaurateur

Suite de la Liste par Départements des Membres de la Koumia

MEURTHE-ET-MOSELLE

TRICHARD Adrien, 30, rue des Bégonias, Villerupt. Main-d'œuvre N.A.
VILLEDEGAS Raymond, Impasse de l'Union des Mines, Longwy. Main-d'œuvre N.A.
PERCHERON Maurice, 102, Cité des Mines, Mercy-le-Bas. Off. retraite.
GERMAIN Gabriel, 43, Grande-Rue, Nancy.
Mme CHRETIEN, 53, rue Gambetta, Saint-Max.

MEUSE

GOUBEAUX Louis, 62, rue Saint-Victor, Verdun-sur-Meuse.

MORBIHAN

de CADOUDAL Alain, Manoir de Kerloc, Auray. Colonel.
CHABAUTY Edmond, 5, av. Emmanuel-Svab, Lorient (Reconstruction).
REED Marc, Les Quatre-Vents, Sarzeau. Agriculteur.
FLYE SAINTE MARIE Jean, Arradon. Colonel.

MOSELLE

GROHEN Eugène, Direction départementale des Enquêtes Economiques.
Metz.
WESMAEU Jean, Route de Chaponost, Metz. Contrôleur Enquêtes économiques.

NIEVRE

de GANAY Jérôme, Beaumont-la-Ferrière.
VORMEC, Saxy-Bourdon (S.P. 87.415).

NORD

FOLLET Fernand, Chemin d'Exploitation, Fort-Mardyck.
HERMETZ Jean-Henri, 15, Cité du Nouveau-Monde, Lallaing.
LOZE Robert, Caullery, par Ligny. Sergent.
ROUMAT Serge, 214, bld de la République, Rosendall.
TORNES Max, 3, Cité des Agglomérés, Anzin. Contr. soc. N.A.
GRFATIAUX P., 2, bld Emile-Dubuisson, Lille. Capitaine.

OISE

FAURE Jean, Cité des Cadres Officiers, av. de Quennevièvre, Compiègne.
Commandant Vétérinaire.
CHEYROU-LAGREZE Albert, 8, rue Victor-Hugo, Chantilly.
WETZLEN André, 46, rue de Rouen, Beauvais. Capitaine.

(A Suivre)

Adresses des

ANCIENS des GOUMS et des AMIS des GOUMS
chez lesquels vous trouverez toujours le MEILLEUR ACCUEIL

<p>HOTEL - RESTAURANT LA LOIRE</p> <p>à MONTSOREAU (M.-&L.)</p> <p>Réduction de 10 % sur les prix des chambres et repas sur présentation de carte de la Koumia</p>	<p>IMPRIMERIE FEUILLARD</p> <hr/> <p>Rue Général-Leclerc CHARMES (VOSGES)</p>
<p>P. et J. OXENAAR</p> <p>PHOTO - DESSINS - RETOUCHES - PHOTOGRAVURE</p> <hr/> <p>73, Bd de Clichy - PARIS 9°</p>	<p>FERME - MAISON - COMMERCE</p> <p>Agence : JACMAR</p> <p>3, Rue Fatou - MEAUX (S.-&M.) Tél. 3-63</p>
<p>En toutes Saisons REPOS et DÉTENTE</p> <p>BOULOURIS (Var)</p> <p>La Maison des Goums vous est ouverte Écrire à M^r RUEDA, Gérant</p>	<p>CABINET IMMOBILIER</p> <p>TOURNIÉ CONTENTIEUX</p> <p>15, Rue du Commerce - PARIS 15°</p>
<p>BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE</p> <p>Siège Social : 16, boulevard des Italiens - PARIS 9°</p>	<p>A quelques kilomètres de la Croix des Moines</p> <p><i>« Plaisance Lorraine »</i></p> <p>Pension de Famille - Cure de détente Toutes Saisons SAINT-AMÉ (Vosges)</p>
<p>Éditions A. V. Directeur André MARDINI</p> <p>Insignes Militaires, de Sociétés et Industriels Breloques - Médailles - Coupes</p> <p>172, Rue du Temple - PARIS 3°</p>	<p><i>Le Gascogne</i> — HOTEL — RESTAURANT BAR</p> <p>☆ Bonne Table ☆ on accueil on Logis</p> <p>R. SIGNEUX - HOSSEGOR (Landes)</p>
<p>TRANSPORTS - DÉMÉNAGEMENTS adressez-vous à</p> <p>M. Jean SENAME</p> <p>21, Rue Perdonnet - PARIS 10° Tél. : NORD 26-85</p>	<p>PHILIPPE POULIN MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE Diplômé d'état Agrégé de la Sécurité Sociale</p> <p>99, Bld Haussmann - PARIS 8° ANJ. 99-39</p>